

13 avr 2022 -06:00

Enquête BeMob | 43% des Belges sont séduits par les applications de mobilité pour sauter le pas des déplacements durables

Le MaaS (*Mobility-as-a-Service* ou mobilité servicielle) intrigue et séduit. Après un vif intérêt de la part des employeurs en quête d'une mobilité d'entreprise plus durable, le SPF Mobilité et Transports se tourne vers les comportements des Belges. Une enquête a été réalisée en novembre pour se pencher sur l'attrait et l'effet persuasif des applications MaaS. Les premiers résultats témoignent du fait que de nombreux Belges sont intéressés par les applications de mobilité intelligente. Ces dernières ont le potentiel de convaincre et de changer durablement les comportements de déplacement.

60% des Belges en faveur d'une application MaaS complète et intégrée

Près de 6 répondants sur 10 se montrent intéressés par une seule application regroupant un planificateur d'itinéraires multimodaux, une application de paiement et divers services de mobilité (abonnement, indicateur de places de parking, assistance en cas de panne, etc).

Parmi les principales raisons pour lesquelles utiliser ce type d'application, 79.4% des Belges citent la possibilité de comparer les itinéraires en termes de durée, 77.8% énoncent la possibilité d'éviter les embouteillages en choisissant un autre itinéraire ou un autre mode de transport et 76.5% invoquent la flexibilité, c'est-à-dire adapter son itinéraire en temps réel en fonction des besoins et des circonstances.

Les applications MaaS, une solution durable pour changer les comportements ?

C'est ce que considèrent pas moins de 43% des personnes interrogées. Ces dernières s'attendent à ce que l'utilisation d'une application MaaS ait un impact sur leurs habitudes de déplacement. Si 28% pensent qu'elle les pousserait à utiliser plus souvent les transports publics, 21% des répondants considèrent qu'ils seraient incités à faire plus souvent le choix des modes actifs (à pied ou à vélo). Tandis que 15% se déplaceraient moins souvent en voiture.

69% des jeunes ont déjà sauté le pas des applications de mobilité

En moyenne, tout au long de l'enquête, les différentes fonctionnalités ainsi qu'une application MaaS sont plus populaires auprès des personnes avec un niveau d'éducation supérieur, des hommes et des personnes provenant de milieux urbains. Comme ces applications sont étroitement liées à l'utilisation d'un smartphone (ou d'une tablette), il n'est pas étonnant qu'une différence d'âge significative apparaisse également : tant pour l'utilisation actuelle que potentielle, les jeunes arrivent en tête.

Plus de 97% des 18-35 ans possèdent un smartphone et 69% utilisent déjà régulièrement différentes applications de mobilité. Ils voient également plus de raisons d'utiliser une application MaaS et s'attendent à ce qu'elle ait un impact plus important sur leurs habitudes de déplacement.

Le potentiel du MaaS en un indice d'intérêt

Ce nouvel indice attribue un score compris entre 0 et 100 en fonction de l'utilisation potentielle et actuelle d'applications de mobilité par les Belges. Il reprend les différents moyens de transport, services et fonctionnalités et leur attribue un score en fonction de leur intérêt pour le développement du MaaS. Un score proche du maximum peut être obtenu par un participant possédant un smartphone ainsi que plusieurs applications de mobilité lui permettant de planifier, payer son trajet pour différents moyens de transport et lui donnant accès aux services de mobilité. Un comportement multimodal et intermodal permet ainsi d'obtenir un score plus élevé à cet indice.

La moyenne obtenue pour la totalité de la population est de 41.4 sur 100.

Le MaaS favoriserait-il le transfert modal ?

Il semblerait que le MaaS puisse stimuler la tendance à la mobilité partagée en soulignant la possibilité d'utiliser à tout moment un moyen de transport adapté au lieu de posséder un mode de transport (une voiture, un vélo, etc.).

Les chiffres de ce rapport indiquent en tout cas qu'il est utile d'étudier comment le MaaS peut réaliser de manière optimale le transfert modal. Si l'impact estimé se concrétise, le MaaS pourrait entraîner des changements significatifs.

Georges Gilkinet, Ministre de la Mobilité : « *Bouger autrement pour être plus libre : les applications de mobilité peuvent nous y aider. Si, selon l'enquête du SPF Mobilité et Transports, 60% des Belges sont ouverts à une application favorisant la multimobilité, 43% considèrent qu'elle pourrait même changer leur manière de bouger, en les amenant à prendre davantage les transports en commun, à enfourcher un vélo ou à marcher tout simplement. En tant que Ministre fédéral, je continuerai à avancer avec les Régions pour faciliter la vie des voyageurs au quotidien, en développant la Mobilité comme un service.* »

Plus d'informations

Le rapport complet est disponible sur [notre site web](#).
Charlotte van den Branden de Reeth

Porte-Parole (FR) SPF Mobilité et Transports

E-mail : presse@mobilit.fgov.be

Gsm : +32 474 41 37 47

Enquête BeMob : L'utilisation actuelle et potentielle des applications MaaS par...

SPF Mobilité et Transports

City Atrium

Rue du Progrès 56

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 31 11

<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth

Porte-parole

+32 474 41 37 47

presse@mobilit.fgov.be